



Accident du travail - Document mal rempli par employeur

Par **Bulles**, le **01/07/2013** à **12:35**

Bonjour !!!

J'ai besoin de quelques conseils pour ma maman -

Elle est institutrice et il y a trois mois, un élève l'a bousculée alors qu'elle amenait deux enfants de maternelle à la sieste. Les petits ne l'ont pas lâchée et elle est tombée sans pouvoir se retenir contre l'arrête d'une porte - Résultat - opération d'urgence - elle a encore aujourd'hui extrêmement mal et n'est pas autonome - elle aura des séquelles _ elle a été au contrôle du médecin de travail et voici le souci - il lui dit qu'il est noté sur la feuille d' AT qu'elle aurait fait un malaise - et qu'il ne s'agit donc pas d'un AT - surprise elle contacte sa directrice qui a rempli les documents et qui lui dit qu'effectivement c'est ce qu'elle a noté car elle ne voulait pas que l'élève responsable de sa chute ait des pbs. Il y a des témoins qui pourront effectivement garantir qu'elle n'a jamais eu de malaise - et la directrice veut revenir sur sa déclaration. Que faire ?

Merci beaucoup de m'avoir lu !